

RAPPORT DES ACTIVITES

N° Contrat de Consultation (102470-001)

Objet : Approches écosanté dans le cadre du NEPAD – Gestion des déchets, assainissement et liens avec santé dans les milieux urbains et périurbains d’Afrique.

INTRODUCTION

Le présent rapport relatif au contrat suscité, comportera 3 parties selon les activités afférentes menées dans le cadre de l’élaboration de proposition de recherche sur la gestion des déchets, assainissement et liens avec la santé dans les milieux urbains et périurbains d’Afrique. Il s’agira des activités avant l’atelier de Dakar, puis celles de l’atelier, enfin les activités à Cotonou dans le cadre de la finalisation du projet. Les annexes seront constitués par des rapports des différentes réunions.

I - ACTIVITES AVANT L’ATELIER DE DAKAR

Dans le cadre de la consultation de l’IAGU

Nous avons entretenu des contacts et échanges de courriel avec Dr CISSE Oumar de l’IAGU que nous avons proposé et qui a été retenu par le CRDI pour faire l’état des lieux sur les « Déchets, assainissement, santé et développement en milieu urbain et péri urbain en Afrique de l’Ouest et du Centre ». Ces documents ont bien été rédigés et envoyés dans les délais stipulés par les TDR. Comme commentaire nous reconnaissons la valeur scientifique de ce document fait par des spécialistes de la gestion des déchets. Il nous a permis d’apprécier l’étendue du problème en Afrique Sub Saharienne, et de préciser les différentes expériences et tentatives de solutions ainsi que les partenaires. Nous avons demandé au cours de l’atelier à Mr CISSE de présenter sous forme de tableau les Partenaires (y compris financiers) au développement, engagés dans la gestion des déchets, selon leur spécificité et les pays d’intervention, et de préparer la partie justificative du projet qui a été restreint aux déchets ménagers. En plus de quelques corrections à apporter au document, il serait souhaitable d’en savoir plus sur les programmes de renforcement des capacités de l’Institut de la Banque Mondiale et du PNUE.

La revue de la littérature est bien documentée. Il faudrait pour compléter, présenter l’expérience réussie du Ghana dans la gestion des déchets ainsi que le projet en cours du Groupe EOULEE en Côte d’Ivoire.

Dans le cadre de la préparation de l’atelier

La préparation de l’atelier a nécessité des contacts et échanges de courriel avec Mr Njiki Njiki Samuel, d’une part pour le suivi de l’organisation, d’autre part pour proposer l’agenda de la réunion, les TDR comportant les objectifs et les résultats attendus; puis les documents nécessaires à la tenue de la réunion; ensuite l’identification et l’envoi de lettre d’invitation aux participants. Il s’agit d’une réunion technique, pour laquelle sont conviés des spécialistes de la gestion des déchets, des environnementalistes, des représentants des ONG membres du réseau NEPADEH, un enseignant toxicologue de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Université de Dakar. La

communauté de pratique écosanté (COPES) est représentée par deux de ces membres, les autres collègues, pris dans l'organisation du Cours régional Ecosanté de Cotonou, se sont excusés. Nous avons bénéficié de la participation de Mr Ernest Dabiré durant tout l'atelier et Mr Sylvain Roy pour l'exposé du 3^{ème} jour tous deux membres du Bureau CRDI de Dakar.

II - DEROULEMENT DE L'ATELIER

Il est prévu sur trois jours ; dès notre arrivée à Dakar le Mardi 15 Août, nous avons rapidement fait le point après notre installation à l'Hotel Ngor Diarama avec Dr Jean Michel Labatut.

L'Objectif général de l'atelier : Finaliser une proposition de recherche sur « Déchets, assainissement, santé et développement en milieux urbain et périurbain en Afrique »

La première journée commencée avec un retard a été présidée par Dr Jean Michel Labatut, avec comme rapporteur le Dr Dabiré Ernest du Bureau CRDI Dakar. L'organisateur de l'atelier Mr Njiki Njiki du SINEPAD/Env a salué les participants et présenté les excuses de son équipe pour le retard avec lequel démarre l'atelier, puis a passé la parole au Dr labatut qui après le mot d'ouverture a invité la coordonnatrice Pr Houéno Yveline a présenté les TDR et l'agenda de l'Atelier.

L'objectif de la journée est de définir le cadre du projet de recherche à partir des documents préparés par IAGU.

Mr CISSE Oumar a exposé le document de discussion sur «Gestion des déchets solides, assainissement et santé environnementale dans les zones urbaines et périurbaines en Afrique Sub-Saharienne», suivi d'un débat.

Pr Houéno Yveline a réaménagé le programme de la journée du fait du retard au démarrage et constitué deux groupes de travail. Les participants devraient en travaux de groupe :

- 1) Analyser les documents proposés par l'IAGU et définir un cadre pour le projet. Ils mettront l'accent sur les acquis et avancées, les contraintes, les solutions éventuelles et les possibilités d'approcher la gestion des « Déchets, assainissement, santé et développement en milieux urbain et périurbain en Afrique ».
- 2) Identifier à partir de l'analyse précédente et de l'expérience des participants, les partenaires impliqués dans la gestion des déchets afin d'élaborer des partenariats stratégiques.

La mise en commun des résultats des travaux de groupe a retenu un cadre de recherche portant sur **les déchets ménagers**. Une liste des partenaires a été établie. (Voir rapport du SINEPAD en annexes).

La deuxième journée dont l'objectif est de finaliser la proposition de projet de recherche a été présidée par Pr Houéno Yveline, les rapporteurs étant Jacques André NDIOUNE et KAMA Khamath.

Après le rapport de la 1^{ère} journée le Professeur Houéno Yveline a introduit le conférencier Dr YAPO Ossey en rappelant l'historique du projet CRDI / NEPAD. Il a exposé le projet rédigé par le REDDA, lequel a été mandaté par le réseau NEPADEH à la réunion de Dakar en Août 2005, sur « Déchets, assainissement, santé et développement en milieux urbain et péri urbain en Afrique». L'exposé est suivi de discussion puis les participants sont repartis en travaux de groupes pour finaliser le projet.

La synthèse des travaux de groupe est faite autour du titre du projet, de l'objectif général, des objectifs spécifiques et des activités correspondantes dans un premier temps, puis sur l'ébauche du cadre d'étude.

Titre proposé : Promotion de l'approche Ecosanté dans la gestion des déchets ménagers en milieux urbain et péri urbain en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre du NEPAD

Objectif général : Promouvoir l'intégration de l'approche ECOSANTE dans les pratiques de gestion des déchets ménagers en Afrique de l'Ouest et du Centre

Objectifs spécifiques (OS) et activités:

OS1- Faire un état des lieux (politiques, stratégies, initiatives, implications sanitaires, profil socio-économique et culturel) des pratiques de gestion des déchets ménagers

Activités OS1

- Mise en place d'une équipe nationale par pays suivant des critères et termes de références,
- Revue bibliographique et documentaire
- Entretiens et enquête par questionnaire
- Traitement des données ;
- Elaboration d'un rapport
- Organisation d'atelier national et régional
- Faire une communication sur les résultats obtenus à la CMAE et aux Ministres de la Santé (en vue d'une recommandation à l'UA)

OS2- Renforcer les capacités (sensibilisation, formation, pratique...) des institutions, des décideurs, des chercheurs, des communautés et autres parties prenantes à l'Approche Ecosystème et Santé (AES) dans les pays du réseau NEPAD ECOSANTE - NEPADEH

Activités OS2

- Présentation de l'approche ECO Santé aux équipes nationales
- Atelier régional (vulgariser et disséminer les résultats et enseignements sur AES)
- Formation et encadrement dans l'élaboration des projets écosanté
- Elaboration de projets au niveau national en tenant compte des critères du NEPAD
- Préparation et/ou renforcement des modules d'enseignement ECOSANTE dans le curriculum de formation
- Journées d'information à l'attention des décideurs, partenaires au développement
- Atelier de Formation - sensibilisation (décideurs, parlementaires...)
- Atelier régional de Formation des formateurs

OS3- Elaborer un projet régional ECOSANTE sur la gestion des déchets ménagers urbains et périurbains en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre des programmes de l'Environnement et de la Santé du NEPAD

Activités OS3

- Evaluation du potentiel régional dans les propositions nationales ;
- Organisation d'un atelier régional
- Elaboration du projet
- Définition de la stratégie de mobilisation des ressources ;

- Encadrement et suivi dans l'élaboration de projets régionaux
- Identification des thèmes de recherche prioritaires (consultation, atelier régional)
- Organisation d'un atelier de renforcement de capacités en ECOSANTE et formulation de projets ECOSANTE
- Préparation d'un guide méthodologique d'élaboration de projet ECOSANTE

La troisième journée

Elle est présidée par Mr Njiki Njiki du SINEPAD avec comme rapporteur Dr Yapo Ossey.

La demie journée du 3^{ème} jour avait pour objectif « Elaborer le plan de mobilisation des ressources après examen du budget devant soutenir le projet et financer ceux qui vont être élaborés dans le cadre du NEPAD ».

Elle a commencé par l'exposé magistral de Mr Roy Sylvain (voir rapport SINEPAD). Ceci a été suivi par la présentation du rapport de la 2^{ème} journée qui a été reportée pour gagner du temps.

Pour des raisons d'efficacité l'objectif prévu a été modifié et les travaux de groupe ont porté sur :

L'identification des pays pouvant être retenus dans ce projet pilote (Ceux que l'atelier a appelé le noyau dur) et la définition des lignes directives du budget à mettre en place à partir des objectifs spécifiques et des activités correspondantes. (groupe 1).

La réflexion sur les éléments nécessaires à la formulation de la mobilisation des ressources à savoir les partenaires, l'équipe de vente, les outils de vente, tels que proposés par Mr Sylvain ROY. (groupe 2).

Les résultats pour le groupe 1 sont les suivants:

Identification des pays éligibles : Six pays étaient en ligne mais compte tenu de l'enveloppe budgétaire un noyau de 4 pays a été constitué. cependant il est raisonnable d'établir d'abord le budget avant d'exclure d'emblée les 2 autres. Le choix d'un noyau dur de pays répond aux critères suivants :

1. Equilibre régional (Cameroun en Afrique centrale)
2. Représentation linguistique ; (Nigeria pays anglophone)
3. Contribution des pays et niveau d'engagement des acteurs dans la communauté de Pratique (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso et Sénégal) La faisabilité du projet reste à explorer pour la Côte d'Ivoire du fait de la situation politique et pour le Nigeria à cause de l'absence de réponse du Pr Faniran de l'ONG CASSAD, membre de l'équipe NEPADEH.

Les participants aux ateliers nationaux seront des experts représentant

- les ministères chargés du NEPAD, de l'environnement, de la santé, de l'assainissement, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
- les parlementaires et élus locaux,
- les réseaux média,
- le cadre des ONG intervenant dans ces domaines,
- les représentantes des organisations féminines.
- les représentants des partenaires financiers et des institutions spécialisées de l'ONU intéressées par la santé et l'environnement (OMS, PNUE, PNUD),

La répartition des participants ciblés obéira aux proportions suivantes : Décideurs 50%, Société Civile 20%, Chercheurs 20%, Média 10%.

Les résultats pour le groupe 2 sont les suivants:

1- Liste des partenaires

1.1- Partenaires financiers

Par Priorité

Pays-Bas (DGIS), BAD, PNUE, ACDI, CRDI, CEDEAO / UEMOA, CEAC / CEMAC, GTZ, GEF/FEM, Union Européenne, Agences de la Francophonie / AIMF, UCLGF, CEA. OPEP est autre Coopération Bilatérale..

Il y a des Partenaires financiers spécialisés dans le domaine de la formation tels que ISESCO, UNESCO, Institut de la Banque Mondiale, IEPF

1.2- Partenaires techniques

PNUD, OMS

2- Equipe de vente

SINEPAD, IAGU, Pr Yveline Houénou, CRDI, REDDA

3- Outils de vente

- Brochures, prospectus et dépliants sur le projet
- Produits de diffusions du CRDI
- CD-ROM de présentation en *powerpoint* du projet
- liens vers des sites web du CRDI, du REDDA et du SINEPAD
- participation possible à certains événements internationaux (Convention de Bâle, AFRICITES, FUM, SARDINA...)

Veiller à ce que les produits soient en français et en anglais

L'atelier a pris fin à 13h 15 sur les mots de remerciements du Pr. Yveline HOUENOU (Coordonnatrice du projet en Afrique de l'Ouest et du Centre), Mr J Michel LABATUT et de Monsieur NJIKI NJIKI (Secrétariat exécutif du NEPAD, Intérim SINEPAD/Env.) à l'endroit de tous les participants pour le travail accompli.

Conclusion :

Le cadre du projet a été défini, restreint aux déchets ménagers avec possibilité d'ouverture sur le type de déchets solides et liquides. Des partenaires spécifiques ont été identifiés. Le projet a été restructuré mais pas complètement vu le temps imparti, mais les clarifications apportées vont permettre de le finaliser. Enfin, des informations très utiles sur la mobilisation des ressources ont orienté la réflexion sur l'équipe et les outils de vente.

III - SEANCES DE TRAVAIL A COTONOU

Deux séances de travail ont été organisées à Cotonou dans le sillage des cours pour les bourses de formation en Approches écosystèmes et santé humaine en Afrique Sub – Saharienne ; le but est de faire participer les autres membres de la Communauté de Pratique Eco santé (COPES) à l'élaboration du projet suite aux travaux menés à Dakar.

Le représentant du REDDA en la personne du Dr Yapo Ossey a été mandaté par son Institution pour rejoindre la COPES pour travailler sur le projet pendant que nous serions pris par la formation des lauréats. Ceci aux frais du REDDA pour un séjour allant du 22 au 27 Août 2006.

La 1^{ère} séance le Mercredi 23 Août a commencé par la présentation par Pr Houénou Yveline, coordonnatrice, d'un compte rendu de l'atelier de Dakar et de la distribution d'une copie du pré – projet après les principales modifications retenues à Dakar. Après une réaction sur le titre et des clarifications, les membres devraient prendre le temps de lire le document et de faire des commentaires.

La 2^{ème} séance tenue le Samedi matin était inscrite à l'ordre du jour de la synthèse sur la formation de lauréats.

Les apports et remarques ont précisé le cadre administratif du projet de la COPES, le rôle de la coordination et le rôle des membres de la COPES dans le projet. (voir annexe 4). Il a été évoqué la possibilité d'intégrer l'institutionnalisation et le NEPAD.

En ce qui concerne l'analyse du draft du projet soumis aux membres :

- Il est à noter que le titre définitif est : **Gestion des déchets ménagers en milieux urbain et péri urbain en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre du NEPAD par l'approche Ecosanté**. Ceci pour mettre au premier plan le domaine de recherche avant la méthode.
- Le volet recherche bien souligné dans l'avant projet original a été restreint à la documentation. Il faut revoir cet objectif et les activités.
- La méthodologie a été davantage clarifiée sur la mise en œuvre du projet au niveau national et régional, la composition de l'équipe nationale. Ainsi sommes nous revenus sur le démarrage du projet par les ateliers nationaux puisqu'un certain nombre d'activités de recherche et de sensibilisation sont nécessaires à l'endroit des acteurs nationaux.

Au regard de toutes ces remarques pertinentes et de ces précieuses contributions, nous avons pris un peu de retard dans la finalisation du projet dont l'ébauche devrait être soumise au CRDI avant le 31 Août.

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste sommaire des institutions et personnes ressources par Pays et Quelques Institutions intervenant dans la gestion des déchets et de l'assainissement en Afrique

Annexe 2 : Rapport du J2 de l'atelier de Dakar

Annexe 3 : Rapport du J3 de l'atelier de Dakar

Annexe 4 : Synthèse des séances de travail de Cotonou

Le rapport du SINEPAD comporte les TDR, Agenda et le Rapport du J1.

Annexe 1
Liste sommaire des institutions et personnes ressources par Pays

Pays	Institution	Personnes ressources
Bénin	Centre pour l'Environnement le Développement en Afrique (CEDA) BETHESDA SETEM Agence Béninoise de l'Environnement CREDESA	Alfred Mondjanagni Jean Eudes Okoundé Baglo Marcel André Soton Benjamin Fayomi
Burkina Faso	GEDES, Bureau d'études et de consultance en gestion des déchets SIGMA (Eau et Assainissement)	Paul Bayili Abdoulaye Koné Alain Bagré Denis Dakouré (assainissement) Patrice Batiana (assainissement) Daouda Sanon (assainissement)
Cameroun	ERA (assainissement)	Emmanuel Ngikam Charles NACH M'BACH
Côte d'Ivoire	BNETD REDDA	Koffi Attahi
Gabon	Management Environnement Déchets (bureaux d'études) EDEN Gabon	Faustin Balmy-Pontchombo Marthe Mapangou
Ghana	International Water Management Institute (IWMI) Water Aid	Olufunke Cofie Salimata n'diaye

Guinée	Projet Urbain de Guinée	Sorry Kouyaté
Mali	Cabinet d'Etudes Keita Kala Saba	Modibo Keita
	CAHBA (gestion des déchets)	Fatima Meite Aminata Dramane Traoré
Mauritanie	TENMIYA	Mouhamed Ould Tourad
	Eco Développement	Sidi Ould Mohamed Lemine
	HYDROCONSEIL	
Niger	Laboratoire d'études et de recherche sur les dynamiques sociales et le développement local (assainissement et déchets)	Jean-Pierre Olivier de Sardan
Nigeria	Centre for African Settlement Studies and Development (CASSAD)	Adepoju G. Onibokun
	Basel Convention Centre	Oladele Osibanjo
Sénégal	IAGU, déchets solides ménagers et déchets dangereux (formations, études de faisabilité, appui conseil)	Dr Oumar Cissé El Housseynou Ly
	ENDA ECOPOLE (participation communautaire gestion des déchets)	Amadou Diallo
	GES Conseil, cabinet de consultance	Dr Djibril Doucouré Mbaye MBengue Faye
	ERECO (Bureaux d'étude, gestion des déchets, ouvrage d'assainissement)	Issa Seck
	ISED (Santé environnementale)	Anta Tal Dia Cheikh Fall
	IFAN (recherche en assainissement) ENDA RUP	Seydou Niang Malick Gaye

	Enda Ecopop	Bachir Kanouté
Togo	AGETUR (Agence d'Exécution de Travaux Urbain) Centre des Ressources pour l'appui au Développement	Egom Boronkom Ayélé Foli

Quelques institutions intervenant dans la gestion des déchets et de l'assainissement en Afrique

1. Dechets solides

Basel Convention Regional Centre for English speaking African countries (Afrique du Sud)	Formation, recherche, transfert de technologies sur les déchets dangereux
Centre Amadou Hampaté Ba (CAHBA, Mali)	Recherche, Etudes
Centre d'études économiques et sociales pour L'Afrique de l'Ouest (CESAO)	Formation, recherche action, accompagnement
Centre de coordination des Centres Régionaux de la Convention de Bâle en Afrique (Nigeria)	Formation, recherche, transfert de technologies sur les déchets dangereux
Centre for African Settlement Studies and Development (CASSAD, Nigeria)	Recherche, Formation
Centre pour l'Environnement le Développement en Afrique (CEDA)	Formation, appui conseil.
Centre Régional de la Convention de Bâle pour les pays africains francophones (Sénégal)	Formation, recherche, transfert de technologies sur les déchets dangereux
DECAM BETHESDA (ONG, Bénin)	Gestion des déchets solides ménagers
Ecole inter Etats des ingénieurs de l'équipement rural (EIER/ ETSHER, Burkina Faso)	Formation, recherche
Environnement et développement – Tiers monde (ENDA, Sénégal)	Formation, Recherche, assistance technique...
Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU, Sénégal)	Formation, études de faisabilité, recherche, assistance technique
Institut panafricain pour le développement / Afrique de l'Ouest et du Sahel (IPD/AOS)	Formation, Conseil, Recherche
Partenariat pour le Développement Municipal (PDM, Bénin)	Appui institutionnel, assistance technique
Centre Régional pour l'Eau et l'Assainissement (CREPA)	Cheikh Tidiane Tandia

2. l'assainissement

Centre d'études économiques et sociales pour L'Afrique de l'Ouest (CESAO)	Formation, recherche action, accompagnement
Centre for African Settlement Studies and Development (CASSAD, Nigeria))	Recherche
Centre pour l'Environnement le Développement en Afrique (CEDA)	Formation, appui conseil.
Centre Régional pour l'Eau et l'Assainissement (CREPA)	Formation, recherche, assistance technique
DECAM BETHESDA (ONG, Bénin)	
Ecole inter Etats des ingénieurs de l'équipement rural (EIER/ ETSHER)	Formation, recherche
Environnement et développement – Tiers monde (ENDA)	Formation, Recherche, assistance technique...
Institut panafricain pour le développement / Afrique de l'Ouest et du Sahel (IPD/AOS)	Formation, Conseil, Recherche
International Water Management Institute (IWMI, Ghana)	Recherche
Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)	Appui institutionnel, assistance technique
Réseau pour l'Environnement et de Développement Durable (REDDA)	Renforcement des capacités
TENMIYA (Mauritanie)	Etudes, formation
Water Sanitation Programme Afrique de l'Ouest / Afrique de l'Est	Programme de la Banque mondiale sur l'assainissement liquide et la gestion des déchets solides

Annexe 2

Rapport de la deuxième journée de l'atelier CRDI-SINEPAD/ENV sur « Approches Eco Santé dans le cadre du NEPAD : Gestion des déchets, assainissement et liens avec la santé dans les milieux urbains et périurbains d'Afrique » Hôtel Ngor Diarama, 16-18 Août 2006- Dakar

Facilitateur : Pr Yveline HOUENOU

Rapporteurs : Khamath KAMA, Jacques-André NDIONE

Le jeudi 17 Août, 2006, s'est tenu à l'hôtel Ngor Diarama, la deuxième journée de l'atelier CRDI-SINEPAD/ENV portant sur le thème : »Approches Eco Santé dans le cadre du NEPAD : Gestion des déchets, assainissement et liens avec la santé dans les milieux urbains et périurbains d'Afrique », sous la Présidence de Mme Houenou.

Les activités de la journée ont démarré avec la lecture du rapport de la première journée par M. Ernest

La Présidente a présenté les activités de la deuxième journée, en rappelant l'importance de l'approche Eco Santé qui est l'objet du séminaire, également la nécessité d'établir le lien entre la recherche et la politique. Elle a ensuite rappelé le rôle de facilitation du CRDI dont le financement a permis l'élaboration du projet Eco santé. Dans la même optique, elle a rappelé que suite à la réunion de Dakar en 2005, le REDDA avait reçu mandat de préparer l'avant projet dont la présentation revenait au Dr YAPO Ossey.

Ce dernier a d'abord précisé que le CRDI a assuré la phase exploratoire du projet et qu'une équipe tri partite CRDI-REDDA-SINEPAD/ENV était chargée de mener à bien le projet. Il a ensuite précisé que l'avant projet élaboré présente deux volets : la recherche et le renforcement de capacités. Il a enfin passé en revue les différentes parties de l'avant projet dont les participants disposaient en copie.

A la suite de la présentation, une séance de discussion a permis d'apporter des éclaircissements sur des préoccupations relatives aux orientations du projet, le Promoteur, les justificatifs, ainsi que la nécessité de revisiter les objectifs et les activités. Aussi, pour le rendre plus opérationnel, il a été suggéré de se baser sur un groupe de pays considéré comme « noyau dur ».

M. Jean Michel Labatut est revenu sur l'historique du projet et le processus qui a prévalu, précisant le rôle pilote du REDDA mais aussi la nécessité de terminer le projet avant fin septembre 2006 pour son acceptabilité par le CRDI. La Présidente de séance a tenu à préciser qu'il s'agit d'un pré projet, élaboré selon la proposition de Dakar, mais susceptible d'être modifié dans tous ses compartiments, d'où l'objet des travaux d'ateliers.

Les travaux d'ateliers (ou de groupe) ont été organisés en deux séances dont la première a permis de revisiter le titre du projet ainsi que les objectifs généraux et spécifiques. La seconde était consacrée aux activités. Chaque séance de travaux d'atelier a été suivie de discussions ayant

permis de faire la synthèse des résultats des deux groupes. Subséquemment, l'ossature du projet se présente comme suit :

Titre du projet :

Promotion de l'approche ECOSANTE dans la gestion des déchets ménagers en milieu urbain et périurbain en Afrique de l'Ouest et du centre dans le cadre du NEPAD

Objectif général

Promouvoir l'intégration de l'approche ECOSANTE dans les pratiques de gestion des déchets ménagers en Afrique de l'Ouest et du Centre

OS1- Faire un état des lieux (politiques, stratégies, initiatives, implications sanitaires, profil socio-économique et culturel) des pratiques de gestion des déchets ménagers

OS2- Renforcer les capacités (sensibilisation, formation, pratique...) des institutions, des décideurs, des chercheurs, des communautés et autres parties prenantes à l'Approche Ecosystème et Santé (AES) dans les pays du réseau NEPAD ECOSANTE - NEPADEH

OS3- Elaborer un projet régional ECOSANTE sur la gestion des déchets ménagers urbains et périurbains en Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre des programmes de l'Environnement et de la Santé du NEPAD

Les activités :

Pour l'OS1:

- mise en place d'une équipe nationale par pays suivant des critères et termes de références,
- Revue bibliographique et documentaire
- Entretiens et enquête par questionnaire
- Traitement des données ;
- Elaboration d'un rapport
- Organisation d'atelier national et régional
- Faire une communication sur les résultats obtenus à la CMAE et aux Ministres de la Santé (en vue d'une recommandation à l'UA)

Pour l'OS2

- Présentation de l'approche ECO Santé aux équipes nationales
- Atelier régional (vulgariser et disséminer les résultats et enseignements)
- Formation et encadrement dans l'élaboration des projets

- Elaboration de projets au niveau national en tenant compte des critères du NEPAD
 - Préparer et/ou renforcer les modules d'enseignement ECOSANTE dans les curricula de formation
- Journées d'information à l'attention des décideurs, partenaires au développement
- Atelier de Formation - sensibilisation (décideurs, parlementaires...)
- Atelier régional de Formation des formateurs

Pour l'OS3

- Evaluation du potentiel régional dans les propositions nationales ;
- Organisation d'un atelier régional
- Elaboration du projet
- Définition de la stratégie de mobilisation des ressources ;
- Encadrement et suivi dans l'élaboration de projets régionaux
- Identification des thèmes de recherche prioritaires (consultation, atelier régional)
- Organisation d'un atelier de renforcement de capacités en ECOSANTE et formulation de projets ECOSANTE
- Préparation d'un guide méthodologique d'élaboration de projet ECOSANTE

Concernant l'objectif spécifique relatif aux recommandations, qui a été retenu lors de la séance plénière, la deuxième plénière a adopté la décision de l'atelier n°1 d'en faire un résultat attendu.

Aussi, l'atelier n°2 a suggéré la vulgarisation des résultats soit érigée en objectif spécifique en ces termes : *vulgariser et disséminer les résultats et enseignements*

Les travaux de la deuxième journée ont pris fin à 18H 45.

Fait à Dakar, le 18 Août 2006

Les Rapporteurs,

Khamath KAMA (SINEPAD)

Jacques-André NDIONE (CSE)

Annexe 3

Rapport de la troisième journée de l'atelier CRDI-SINEPAD/ENV sur « Approches Eco Santé dans le cadre du NEPAD : Gestion des déchets, assainissement et liens avec la santé dans les milieux urbains et périurbains d'Afrique »

Hôtel Ngor Diarama, 16-18 Août 2006- Dakar

Facilitateur : Mr David Samuel NJIKI NDJIKI

Rapporteur : Dr Bernard OSSEY YAPO

Le Vendredi 18 Août, 2006, s'est tenu à l'hôtel Ngor Diarama, la troisième journée de l'atelier CRDI-SINEPAD/ENV portant sur le thème : »Approches Eco Santé dans le cadre du NEPAD : Gestion des déchets, assainissement et liens avec la santé dans les milieux urbains et périurbains d'Afrique », sous la Présidence de Mr David Samuel NJIKI NDJIKI

Cette journée a commencé par l'exposé de Monsieur Sylvain ROY de l'Agence de Partenariat CRDI-CANADA au Sénégal, sur « *La mobilisation des ressources financières dans une organisation à but non lucratif* ».

L'exposé Mr Sylvain ROY est axé sur sept questions essentielles, à savoir :

- Pourquoi la mobilisation des ressources financières,
- Quelles sont les bases de la mobilisation des ressources financières,
- Auprès de qui rechercher les ressources financières,
- Comment procéder,
- Qui doit s'en charger,
- Comment démarrer les actions de recherche de financement,
- Comment évaluer l'efficacité des actions de recherche de financement ?

A toutes ces questions Mr Sylvain ROY a tenté d'apporter des réponses satisfaisantes, justifiant de la qualité de son exposé.

Au cours des discussions qui ont suivi :

Pr Pascal HOUENOU, bien que satisfait de la qualité des réponses données par Mr ROY, a voulu savoir Que doit-on faire ?, quelle est la voie à suivre ? pour une organisation informelle constituée d'un groupe de personnes telle que la Communauté de Pratique en AES, en quête de financement pour un programme de recherche ?.

A cette question, Mr ROY a répondu qu'un Consultant du CRDI sera associé à l'équipe dans le cadre du projet sur l'institutionnalisation de l'AES. Alors il faudrait avoir un document de base, une déclaration des idées et un justificatif qui pourraient constituer des éléments à mettre à l'actif de la Communauté de Pratique.

Mr J M LABATUT a fait savoir que la Communauté de Pratique commence à intégrer d'autres acteurs et que son institutionnalisation est quelque chose qui jusque là n'est pas encore envisagée. Le rôle du CRDI actuellement est de financer l'accompagnement à la mise en forme du projet qui articule la Santé et l'Environnement. La Communauté de Pratique est engagée mais n'est pas

institutionnalisée. Le nombre de pays concernés Mais l'idée est de travailler sur une activité dans la vision du NEPAD par le projet est important, et la question est de savoir vers qui aller chercher des fonds de financement, quelles stratégies faut-il mettre en place pour aller à la recherche de financement ?

L'idée de capitaliser les expériences acquises par la Communauté de Pratique a été exprimée par la plupart des participants. Cela devrait se traduire par la production d'un document à caractère novateur qu'il faudrait associer à tout le processus.

Mr OUMAR Cissé d'ajouter que ce travail doit servir de catalyseur pour la mobilisation des ressources auprès des bailleurs de fonds. La thématique choisie est porteuse d'espoir dans la gestion des déchets et le minimum de ressources dont disposera ce projet, s'il est accepté par le CRDI, doit permettre d'aboutir à la création d'un réseau de bailleurs de fonds potentiels. Il faut pouvoir identifier quels sont les bailleurs de fond potentiels pour un tel projet.

Pour Mr NJIKI il faut renforcer le processus d'adhésion des bénéficiaires. Il faut que les pays soient les promoteurs des projets parce qu'ils ont plus de représentativité auprès des donateurs, alors ils doivent s'approprier les projets.

A ce sujet, Mr Cheich FOFANA a demandé à savoir qui sera alors le porteur du projet auprès des bailleurs de fonds. « Il faut quelqu'un pour aller voir les bailleurs de fonds et cette question me paraît fondamentale », a-t-il dit.

A cette interrogation le Pr Pascal HOUENOU a répondu qu'elle était belle cette question. Mais qu'il ne s'agit pas d'individu porteur du projet, mais plutôt c'est l'équipe de la Communauté de Pratique qui doit s'en occuper pour désigner peut être une institution qui doit porter le projet et cela devrait se décider urgemment compte tenu du temps qui presse.

A la question de Monsieur Sylvain ROY de savoir qui sera alors l'équipe de vente, Mr LABATUT a fait comprendre qu'il y a des contraintes. Le travail sur la proposition va être financé par le CRDI et pour un nombre restreint de pays à déterminer peut être d'ici la fin de l'atelier. Le défi est d'aller chercher des fonds additionnels pour embarquer les autres pays non retenus dans ce projet pilote. Peut-on avoir des financements supplémentaires pour élargir le projet aux autres pays, paraît fondamental, et comment ?

Mr Oumar CISSE a alors répondu que l'argent du CRDI doit permettre d'avoir de l'argent. Des outils doivent être intégrés pour mieux vendre le projet. Il faut alors associer le NEPAD pour porter le volet marketing du projet.

Pour Dr Gueladio CISSE, le projet va durer deux ans pour les pays ciblés. Comment faire pour que les ressources allouées soient porteuses d'autres sources de financement. La réflexion de financement des projets dans le programme du NEPAD se trouve dans le projet lui-même. Il faut donc réfléchir sur la mobilisation des ressources et surtout sur les lignes budgétaires pour le présent projet.

Il s'en est suivi la lecture du rapport de la 2^{ème} journée par Mr Khamath KAMA. Puis la proposition de Mr Oumar CISSE de reformuler l'objectif spécifique 2 en remplacement de

l'expression « état des lieux » par quelque chose de plus approprié pour traduire l'idée de diagnostiquer pour améliorer.

Après adoption de cette proposition et du rapport qui a été lu, Pr Yveline HOUENOU a rappelé les TDR de l'atelier de ce jour :

- Identifier les pays pouvant être retenu dans ce projet pilote (Ceux que l'atelier a appelé le noyau dur),
- Définir les lignes directives du budget à mettre en place à partir des objectifs spécifiques et des activités liées,
- Mr Sylvain ROY devrait donner les éléments nécessaires à la formulation de la mobilisation des ressources (Equipe de vente, les outils de vente, le budget).

Sur proposition du Pr Pascal HOUENOU et accepté par tous, le groupe 1 a travaillé sur la reformulation des objectifs, puis a conduit la proposition du « noyau dur » ; le groupe 2 a travaillé sur la mobilisation des ressources.

La plénière qui s'est tenue à 12h-30 a permis d'adopter les conclusions des deux groupes :



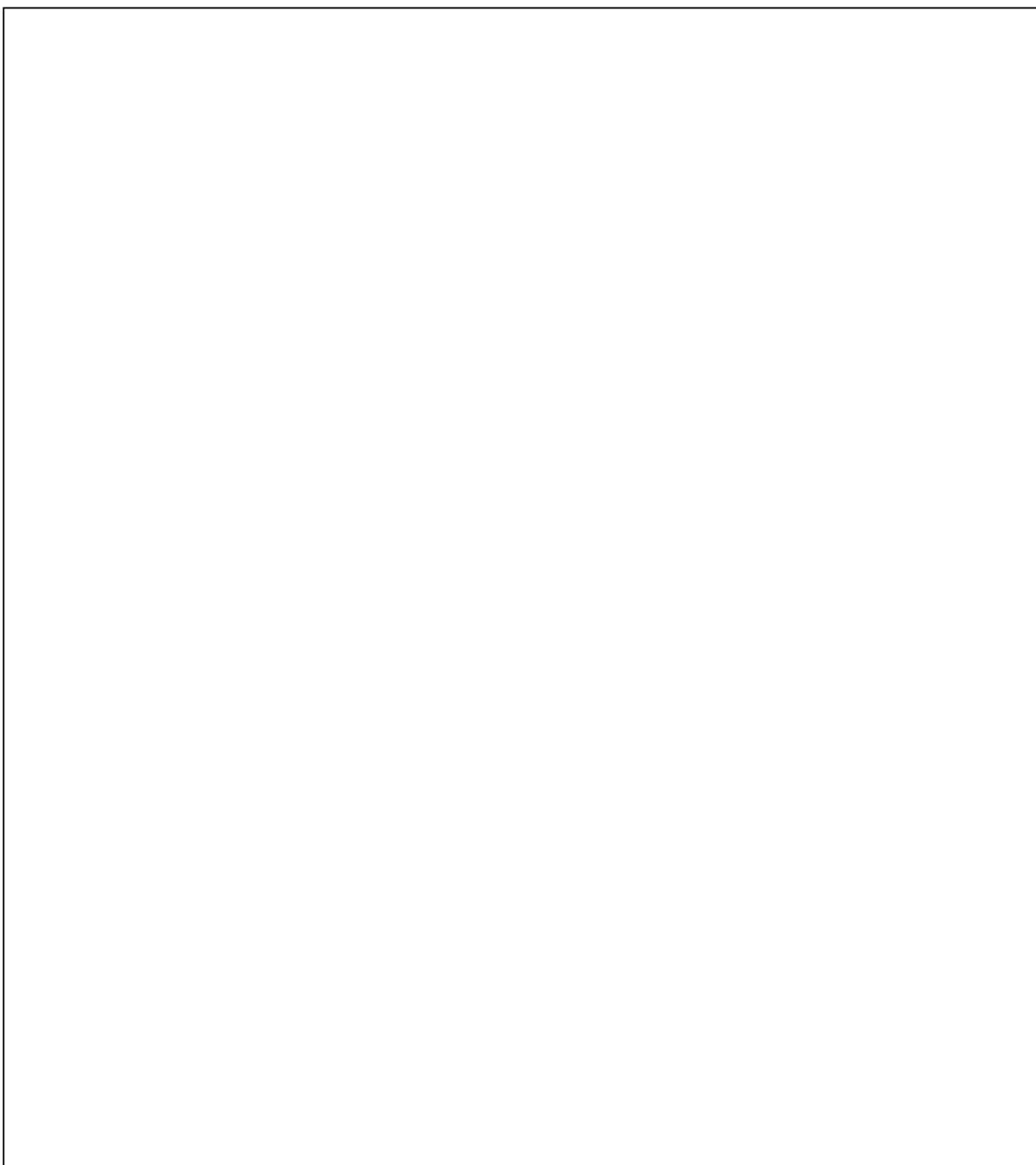
NB : il a été suggéré de limiter le nombre de pays à 04, étant donné le budget de 350 000 dollars

Nb : Essayer d'approcher l'UEMOA pour voir dans quelle mesure les intéresser au financement du projet en vue de prendre en charge les deux autres pays.

Suite à l'exposé du groupe 1, Pr Pascal HOUENOU s'est interrogé de savoir, pourquoi avoir choisi quatre pays et pas tous les six.

Mr Oumar CISSE a répondu qu'il serait logique que pour environ 400 000 dollars, il faut à hauteur 4 pays pour la bonne conduite du projet.

A cela le Professeur HOUENOU a alors suggéré qu'il faudrait peut être choisir parmi les six pays proposés, les quatre qui ne posent pas de problèmes comme indiqué par l'atelier, à savoir, le Burkina Faso, le Cameroun, le Bénin et le Sénégal et mettre les deux autres (la Côte d'Ivoire et le Nigeria) en attente.



3- Outils de vente

Veiller à ce que les produits soient en français et en anglais

- Brochures, prospectus et dépliants sur le projet
- Produits de diffusions du CRDI
- CD-ROM de présentation *powerpoint* du projet
- liens vers des sites web du CRDI, du REDDA et du SINEPAD
- participation possible à certains événements internationaux (COP Convention de Bâle, AFRICITES, FUM, SARDINA...)

Les deux rapports ayant été adoptés Monsieur J M LABATUT a alors annoncé ce qui suit :

Au terme de cette 3^{ème} journée qui est la dernière, il faut se demander quels sont les événements qui vont suivre dans les prochains jours.

Pr Pascal HOUENOU a informé l'assemblée que les travaux se poursuivront à Cotonou pour permettre la finalisation rapide du document du projet compte tenu de l'urgence. Ce qui nécessitera le déplacement de Dr YAPO à Cotonou au compte du REDDA.

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

- L'atelier a recommandé que le document final soit soumis à la coordonnatrice de CRDI au plu tard le 26 Août 2006 par le REDDA pour diffusion électronique auprès de tous les partenaires.
- Les observations des uns et des autres devront parvenir au REDDA par le biais de la coordonnatrice au plu tard le 31 Août 2006 pour qu'elles soient intégrées.
- Lundi 22 Août 2006, le rapport final de l'atelier de DAKAR devrait être diffusé par le SINEPAD par courrier électronique.

L'atelier a pris fin à 13h 15 sur les mots de remerciements du Pr Yveline HOUENOU (Coordonnatrice du CRDI), Mr J Michel LABATUT et de Monsieur NJIKI NJIKI (Secrétariat exécutif du NEPAD , Intérim SINEPAD/Env) à l'endroit de tous les participants.

Annexe 4

Rapport de Réunion de la COPES

Samedi 26 août 2006 de 9h-45 à 12-30 à Cotonou

Au cours de la réunion de synthèse de la formation à l'AES des lauréats 2006, les membres de la COPES ont inscrit à l'ordre du jour le point sur l'élaboration du projet ECOSANTE du NEPAD en cours de rédaction.

Les points à discutés définis par Pr Yveline HOUENOU sont les suivants :

- Cadre administratif de la COPES
- Rôle de la coordination dans le projet
- Rôle des membres de la COPES dans le projet
- Composition de l'équipe nationale de la COPES
- Comment intégrer l'institutionnalisation et le NEPAD
- Document de la proposition (Analyse du draft du projet)

Constats :

Tous les membres n'ont pas reçu les mêmes copies du document de travail. A part Mr Samuel YONKEU qui a travaillé sur le document entier, tous les autres membres n'ont reçu qu'un document de 13 pages comportant la page de couverture avec le titre « Gestion des déchets ménagers en milieu urbain et périurbain en Afrique de l'Ouest et du centre dans le cadre du NEPAD par l'Approche ECOSANTE », les objectifs, les activités et résultats attendus, puis le chronogramme et le cadre logique.

La raison exposée par Dr yapo est que le document de 13 pages remis la veille avant la fin de la journée devrait être discuté par la COPES pour permettre d'harmoniser les points de vue sur les objectifs et activités. Ce qui devrait permettre d'avancer dans la rédaction du draft avant fin Cotonou. La réunion entre les membres n'a pu se tenir en raison des cours de formation dont les exposés de fins de travaux des étudiants devraient se faire à partir de 15h le Vendredi 25 Août 2006.

Retour à l'analyse du draft du Projet :

La réunion a fait les propositions suivantes :

Données administratives du Projet :

- Promoteur du projet : COPES

La COPES est le promoteur du projet ECOSANTE. Il faut alors expliquer que ce n'est pas la COPES qui gère les déchets mais son rôle est d'accompagner les politiques de gestions mises en œuvre dans la gestion des déchets par l'AES.

- Responsable institutionnel du Projet : REDDA

L'initiative du projet est de la COPES, mais n'étant pas institutionnalisée, elle confie la gestion administrative du projet au REDDA. Elle se sent d'autant plus rassurée par l'hébergement du

projet au REDDA compte tenu du fait que le coordonnateur du REDDA et le coordonnateur du projet sont membres de la COPES.

Le rôle du REDDA doit être ainsi clarifié. Le travail dans chaque pays devra se faire en cohérence avec chaque facilitateur (membre de la COPES). Le rôle du facilitateur doit être défini et décrit dans le projet (CV à joindre au document).

- Partenaires au projet

A la liste déjà existante il faut ajouter l'ISBA et l'EIER et les institutions auxquelles appartiennent chacun des membres de la COPES pour faciliter les rapports.

Aussi chacune des institutions partenaires suggérées devraient manifester son accord par écrit, les rôles de chacune de ces institutions devront être définis pour éviter des conflits de leadership. Parmi ces partenaires il faut identifier les partenaires techniques, les partenaires NEPAD, les partenaires nationaux, les partenaires financiers etc.....

- Contenu du draft

En ce qui concerne le contenu du projet, J M LABATUT a fait les remarques suivantes :

N'ayant pas reçu tout le document pour analyse, il ne pouvait se prononcer sur la méthodologie. Toutefois le volet recherche ne semble pas être beaucoup documenté. Il faut donc renforcer le côté recherche.

La recherche bibliographique ne pas fait ressortir les données primaires, les entrevus et avec qui, quels interlocuteurs, quels types de renseignements recherchés, avec quel acteur et tout cela dans la problématique de gestion des déchets. Autant d'éléments qui doivent trouver réponses dans la façon de présenter le document.

Pour ce faire, les Termes de Références (TDR) doivent être rédigés (par le coordonnateur du projet)

Quel rôle doit jouer l'équipe nationale et quelle sera sa composition ?

Qui fait partie de cette équipe et qui doit la composer ?

Quelles seront la fonction de l'équipe nationale et celle de la coordination ?

Tout cela devra être décrit dans la méthodologie.

Qui rédige le pré projet ?

Atelier régional :

Que donne l'atelier régional comme résultats

Quel consensus à la sortie de cet atelier : le leadership régional sera-t-il constitué ?

Quelles sont les actions menées dans chaque pays. Cela devrait être présenté dans la méthodologie

Evaluation à mi parcours du projet : qui va faire quoi ? Qu'est-ce qui sera fait ? Quels sont les éléments d'évaluation ?

Concernant la méthode, s'en est suivi une longue discussion qui a abouti à la proposition suivante :

- Avec les TDR déjà élaborés, le coordonnateur du projet rencontre le facilitateur national avec qui la mobilisation nationale doit être enclenchée. Des courriers d'informations seront adressés à des personnes clés (points focaux) pour susciter l'engagement du pays. A partir de ce moment toutes les démarches à mener au plan national se feront sous la « présidence » d'une autorité compétente.

- Une équipe nationale sera mise en place comportant les ministères clés impliqués dans la gestion des ménagers et la santé des populations.

- Des partenaires nationaux seront identifiés pour aller à une concertation nationale dont les travaux devront aboutir à l'élaboration de pré projets nationaux sur la gestion des déchets ménagers.

- Un atelier national réunira tous les partenaires et la coordination du projet. Au cours de cet atelier, les porteurs de pré projets seront formés à l'AES par la COPES, encadrés et suivis dans l'élaboration de projet ECOSANTE. A la fin de l'atelier il sera sélectionné le projet ECOSANTE national.

Chaque pays partira ainsi à l'atelier régional avec un projet ECOSANTE sur la « Gestion des déchets ménagers en milieux urbain et périurbain en Afrique de l'ouest et du centre dans le cadre du NEPAD par l'approche ECASANTE »

Le Rapporteur
Dr Bernard OSSEY YAPO